

Menaces de mort contre l'ancien journaliste de "Charlie Hebdo", Zineb el Rhazoui ; 4 mois de prison ferme

écrit par Antiislam | 10 juillet 2019



L'étudiant en école de commerce (NDLR : que c'est beau "étudiant en école de commerce" : il ne faut pas compter sur les médias pour en savoir plus sur ce charmant individu) qui avait proféré des menaces de mort contre Zineb el Rhazoui a été condamné à quatre mois de prison ferme, ainsi que 70 heures de travail d'intérêt général à effectuer dans un délai de 18 mois, a appris franceinfo mercredi 10 juillet.

Il devra également verser une indemnisation de 2 000 euros et 1 000 euros au titre de l'action civile.

Le procureur avait requis huit mois de prison avec sursis contre l'auteur de ces menaces de mort, mercredi 3 juillet.

Le lendemain, sur franceinfo, Zineb el Rhazoui avait appelé à ce que "la peur change de camp" avec ce jugement : "Il faut que justice se fasse, il faut que cette impunité cesse."

L'ex-journaliste de *Charlie Hebdo* demandait également à ce que les auteurs de menaces sur les réseaux sociaux soient touchés au portefeuille : "Peut-être que ça les dissuaderait dans l'avenir de tenir des propos pareils".

"Putain, j'ai envie de lui mettre 46 boulets dans son crâne", avait écrit le jeune homme de 20 ans sur Twitter le 14 décembre 2018, au lendemain des attentats de Strasbourg, à l'endroit de l'ex-journaliste de *Charlie Hebdo*.

En décembre 2018, Zineb el Rhazoui avait déclaré sur le plateau de CNews :

"Vous savez ce qu'on met, quel contenu on met, aujourd'hui dans les associations de radicalisation ? On va raconter à des radicalisés que l'islam est une religion de paix et d'amour et qu'il ne faut pas critiquer, qu'il ne faut pas dire du mal du prophète".

Après cette intervention télévisée, elle avait reçu de nombreuses menaces sur les réseaux sociaux, ce qui l'avait poussée à porter plainte.

https://www.francetvinfo.fr/economie/medias/charlie-hebdo/l-auteur-des-menaces-de-mort-contre-l-ancienne-journaliste-de-charlie-hebdo-zineb-el-rhazoui-condamne-a-quatre-mois-de-prison-ferme_3529415.html